



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal

Réunion du 16 juin 2024

Présence en visioconférence

Clovis AUGUSTIN, Bertrand GUIBERT et Caroline PORCABEUF

Absent justifié : Karine AUGUSTIN et Nicolas HAMEL.

Ordre du jour

- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Rappel des modifications des statuts
- Quitus du Trésorier
- Présentation du budget prévisionnel 2024/2025
- Vote sur la cotisation 2024/2025



Rappel des modifications des statuts

Article 5 : ADMISSION ET ADHESION

Pour faire partie de l'association, il faut adhérer aux présents statuts, être agréé par le conseil d'administration et s'acquitter de la cotisation dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Les parents des mineurs ou tuteurs sont membres **adhérents** de l'association dès lors qu'ils se sont acquittés du montant de la cotisation.

Les bénévoles et les dirigeants sont considérés comme adhérents de fait et n'ont pas l'obligation de s'acquitter du montant de la cotisation. La liste des bénévoles et des dirigeants est établie à chaque activité de l'association et est validée par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra refuser des adhésions.

L'association s'interdit toute discrimination, veille au respect de ce principe et garantit la liberté de conscience pour chacun de ses membres.

Clovis AUGUSTIN indique que les bénévoles donnent du temps à l'association et par ce fait, nous offrons la cotisation annuelle du montant fixée par l'assemblée générale (15€ pour 2024).

De plus, pour les couvrir en cas d'accident, l'assurance souhaite pouvoir les identifier en tant qu'adhérent.



Quitus du Trésorier

Arrêté des comptes au 16 juin 2024

Produit	
Libellé	Montant
Participation des adhérents	6 494,85 €
Reprise des fonds	397,43 €
Sponsors	383,76 €
Total	7 276,04 €
Charge	
Libellé	Montant
Frais de banque	15,00 €
Assurances	53,31 €
Licences	44,31 €
Communication	383,76 €
Fournitures	26,60 €
Tournoi Grenoble	800,00 €
Tournoi Valence	1 476,00 €
Total	2 798,98 €
Total	4 477,06 €

Il est à noter qu'une facture de 3000€ environ nous sera transmise pour l'achat du textile. Nous devons aussi financer les licences et en septembre, les affiliations.



Présentation du budget prévisionnel 2024/2025

Produit	
Libellé	Montant
Participation des adhérents	450,00 €
Reprise des fonds	1 000,00 €
Total	1 450,00 €
Charge	
Libellé	Montant
Affiliation FFRS	200,00 €
Affiliation FFHG	400,00 €
Frais de banque	50,00 €
Assurances	60,00 €
Licences	300,00 €
Communication	50,00 €
Fournitures	200,00 €
Matériel	190,00 €
Total	1 450,00 €
Total	0,00 €

Vote sur la cotisation 2024/2025

Au vu de la santé saine des comptes de l'association, nous proposons que le montant des adhésions reste à 15€.

Cependant pour une gestion plus simple, les adhésions ne seront plus du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante mais de 1^{er} mars au dernier jour de février de l'année suivante.

Les adhésions en cours seront donc prolongées jusqu'au 28 février 2025.

Président
Les Dragons de Glace FRANCE



Clovis AUGUSTIN

PV approuvé le 17 juin 2024